

"CO VA DIS"

Société par Actions Simplifiée au capital de €513.100
Siège social : 14-30, rue de Mantes
92700 COLOMBES

418 703 674 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS : AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer aux associés la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025, s'élevant à €361.904,75.

L'Assemblée Générale décide également de prélever la somme de €95,25 sur le poste « Autres réserves », afin de procéder à une distribution totale de €362.000.

En conséquence, chaque action donne droit à un dividende de €3,53.

Le dividende sera payable au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

*les prélèvements sociaux de 17,20 %,

les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence,

- les réserves réglementées restent fixées à €18.592,53,
- la réserve légale reste fixée à €51.310 soit 10% du capital social,
- le poste « Autres réserves » est ramené de €2.224,76 à €2.129,51.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices à savoir :

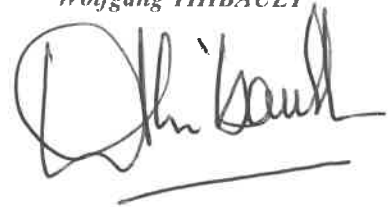


- ♦ par l'Assemblée Générale du 26 juillet 2022, la somme globale de € 890.000 soit un dividende de € 8,67 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.
- ♦ par l'Assemblée Générale du 28 juillet 2023, la somme globale de € 487.445 soit un dividende de € 4,75 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.
- ♦ par l'Assemblée Générale du 3 juillet 2024, la somme globale de € 761.000 soit un dividende de € 7,42 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Wolfgang THIBAUT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'W. Thibault', with a horizontal line drawn underneath it.

"CO VA DIS"

Société par Actions Simplifiée au capital de €513.100
Siège social : 14-30, rue de Mantes
92700 COLOMBES

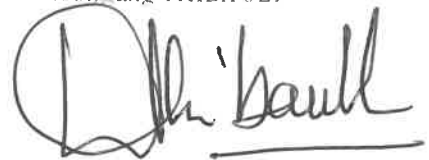
418 703 674 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

Copie certifiée conforme

Wolfgang THIBAUT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'W. Thibault', with a horizontal line underneath.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COVADIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		130 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 92700 COLOMBES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 1 8 7 0 3 6 7 4 0 0 0 3 0		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/01/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	97 692	AG	97 692	
		Fonds commercial (1)	AH	196 096	AI		196 096
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 800 291	AS	1 773 170	27 121
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 290 463	AU	6 445 370	845 092
		Immobilisations en cours	AV	351 083	AW		351 083
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 059 926	CV		3 059 926
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	2 090 776	BE		2 090 776
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	13 564	BI		13 564
	TOTAL (II)			BJ	14 899 894	BK	8 316 234
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 040	BM		10 040
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	2 439 050	BU	12 631	2 426 419
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	959 260	BY	400 029	559 231
		Autres créances (3)	BZ	6 276 331	CA	38 352	6 237 979
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	79 835	CG		79 835
Charges constatées d'avance (3)*		CH	365 437	CI		365 437	
TOTAL (III)		CJ	10 129 955	CK	451 013	9 678 942	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	25 029 850	1A	8 767 247	16 262 602
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COVADIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 513 100.....)			DA	513 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	51 310
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	18 592
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 224
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	361 904
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	88 061
	TOTAL (I)			DL	1 035 193
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	117 713
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	117 713
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	6 786 207
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	508 361
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 062 328
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 165 540
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	348 294
	Autres dettes			EA	235 298
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 666
TOTAL (IV)			EC	15 109 696	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	16 262 602	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	13 596 283
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 148 665	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COVADIS</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	50 364 366	FB		FC	50 364 366	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 138 809	FE		FF	2 138 809	
		FG	1 957 023	FH		FI	1 957 023	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	54 460 199	FK		FL	54 460 199	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	149 108	
	Autres produits (1) (11)					FQ	80 481	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	54 703 789
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	39 188 171	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	928 670	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	137 775	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	5 157	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 707 669	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	482 463	
	Salaires et traitements*					FY	3 970 229	
	Charges sociales (10)					FZ	1 463 200	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	124 886
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	51 911
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	247 229	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	54 307 364
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	396 425
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	773	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	599 913	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	116 591	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	716 504	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	351 024	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	351 024	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	365 480	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	762 678	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS COVADIS</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	800
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	23 978
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	1 010
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	25 788
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	33 256
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	34 942
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	68 198
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(42 410)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	32 616
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	325 748
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	55 446 856
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	55 084 951
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	361 904
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	232 119
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	715 319
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	9 058
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	5 148
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	17 508
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	obligatoires		A9			
(14)			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
Voir état annexe								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation

SAS COVADIS

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS COVADIS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	293 789	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 800 291	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	6 688 778	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	11 400	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	551 539	LC		LD	38 745	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	351 083		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	9 052 010	LO		LP	389 828		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	3 094 868	8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP	2 002 117	IR		IS	88 659			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 037	IU		IV	12 527			
TOTAL IV				LQ	5 098 022	LR		LS	101 186			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	14 443 821	ØH		ØJ	491 014			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	293 789	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 800 291	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	6 688 778	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	11 400	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	590 284	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	351 083	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	9 441 838	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IO		ØX	34 942	ØY	3 059 926	ØZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2 090 776	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	13 564	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	34 942	NK	5 164 267	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	34 942	ØL	14 899 894	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/01/2025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS COVADIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS COVADIS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	97 692	PF		PG		PH	97 692		
TOTAL I		RK	97 692	RM		RN		RO	97 692		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 760 452	QA	12 718	QB		QC	1 773 170		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	5 795 128	QE	92 136	QF		QG	5 887 265		
	Matériel de transport	QH	11 400	QI		QJ		QK	11 400		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	526 673	QM	20 032	QN		QO	546 705		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	8 093 654	QV	124 886	QW		QX	8 218 541		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	8 191 347	ØP	124 886	ØQ		ØR	8 316 234		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM	1 010			NO	(1 010)		
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	1 010	NT	NU	NV	(1 010)		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	1 010	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(1 010)		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS COVADIS</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	89 071	TM		TN	1 010	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z	89 071	TS		TT	1 010	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	117 713	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	117 713	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		
		– corporelles	6E		6F		6G		
		– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		
		– titres de participation	9U		9V		9W		
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		
	Sur stocks et en cours	6N	26 782	6P	12 631	6R	26 782	6S	
	Sur comptes clients	6T	399 102	6U	927	6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	104 818	6Y	38 352	6Z	104 818	7A	
	TOTAL III	7B	530 703	TY	51 911	TZ	131 600	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	737 487	UB	51 911	UC	132 610	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	51 911	UF	131 600				
	– financières	UG		UH					
	– exceptionnelles	UJ		UK	1 010				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS COVADIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	13 564	UV		UW	13 564		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	522 454		522 454				
	Autres créances clients			UX	436 806		436 806				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 704		2 704				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	263 411		263 411				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	41 636		41 636				
	Groupe et associés (2)			VC	3 301 008		3 301 008				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 667 570		2 667 570				
	Charges constatées d'avance			VS	365 437		365 437				
	TOTAUX			VT	7 614 594	VU	7 601 029	VV	13 564		
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
– Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 148 665		3 148 665				
		à plus d'1 an à l'origine		VH	3 637 542		2 124 129		1 513 413		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	88 777		88 777				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 062 328		6 062 328				
		Personnel et comptes rattachés		8C	358 941		358 941				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	509 304		509 304				
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	266 105		266 105					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	30 995		30 995					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	348 294		348 294				
		Groupe et associés (2)		VI	419 778		419 778				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	235 298		235 298				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L	3 666		3 666				
		TOTAUX		VY	15 109 696	VZ	13 596 283		1 513 413		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 624 480	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Règles et méthodes comptables

SAS COVADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 16 262 603 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 361 905 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode "ANC 2021".

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.37%
- Taux de croissance des salaires : 2%

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : cadres : faible, agents de maîtrise : faible, employés : fort
- Table de taux de mortalité : (INSEE TG05)



MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS



SAS CO-VA-DIS

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

ZAC des 4 Chemins

130, Boulevard Charles de Gaulle

92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'assemblée générale des associés de la SAS CO-VA-DIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CO-VA-DIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel. Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence

ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à PARIS
Le 30 juin 2025

MARCOLLA ASSOCIES

Jean-Pierre MARCOLLA
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	97 693	97 693		
Fonds commercial (1)	196 096		196 096	196 096
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 800 292	1 773 171	27 121	39 839
Autres immobilisations corporelles	7 290 463	6 445 371	845 093	918 516
Immobilisations corporelles en cours	351 083		351 083	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 059 926		3 059 926	3 094 868
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 090 776		2 090 776	2 002 117
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 565		13 565	1 037
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 899 895	8 316 234	6 583 661	6 252 474
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 040		10 040	15 197
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 439 051	12 631	2 426 420	3 340 939
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	959 261	400 030	559 231	270 009
Autres créances	6 276 332	38 352	6 237 979	5 730 384
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	79 835		79 835	68 719
Charges constatées d'avance (3)	365 437		365 437	305 181
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 129 956	451 013	9 678 942	9 730 429
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	25 029 850	8 767 247	16 262 603	15 982 903
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	513 100	513 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 310	51 310
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	18 593	18 593
Autres réserves	2 225	1 382
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	361 905	761 843
Subventions d'investissement		23 809
Provisions réglementées	88 061	89 071
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 035 193	1 459 107
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	117 713	117 713
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	117 713	117 713
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 786 208	6 957 451
Emprunts et dettes financières diverses (3)	508 361	427 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 062 328	5 411 177
Dettes fiscales et sociales	1 165 541	1 282 517
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	348 294	47 974
Autres dettes	235 298	221 028
Produits constatés d'avance	3 667	58 234
TOTAL DETTES	15 109 697	14 406 083
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 262 603	15 982 903
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 513 413	2 375 597
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 596 284	12 030 486
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 148 665	2 692 012
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2025	31/01/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	50 364 366	49 840 450
Production vendue (biens)	2 138 809	2 159 094
Production vendue (services)	1 957 024	2 059 024
Chiffre d'affaires net	54 460 199	54 058 568
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	14 000	19 948
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	149 109	1 150 773
Autres produits	80 481	52 431
Total I	54 703 789	55 281 720
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	39 188 171	41 336 201
Variations de stock	928 670	-657 324
Achats de matières premières et autres approvisionnements	137 776	137 129
Variations de stock	5 157	-1 807
Autres achats et charges externes (a)	7 707 670	7 623 359
Impôts, taxes et versements assimilés	482 464	487 611
Salaires et traitements	3 970 229	3 762 302
Charges sociales	1 463 200	1 362 191
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	124 887	114 377
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	51 911	66 632
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	247 230	78 486
Total II	54 307 364	54 309 159
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	396 425	972 562
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	774	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		141
Produits financiers		
De participation (3)	599 913	599 927
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	116 591	86 184
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	716 505	686 111
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	351 025	301 988
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	351 025	301 988
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	365 480	384 123
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	762 679	1 356 544

Compte de résultat (suite)

	31/01/2025	31/01/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	800	379
Sur opérations en capital	23 979	78 666
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	1 010	
Total produits exceptionnels (VII)	25 789	79 045
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	33 257	31 325
Sur opérations en capital	34 942	2 926
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	68 199	34 251
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-42 410	44 794
Participation des salariés aux résultats (IX)	32 616	154 273
Impôts sur les bénéfices (X)	325 748	485 222
Total des produits (I+III+V+VII)	55 446 857	56 046 876
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	55 084 952	55 285 033
BENEFICE OU PERTE	361 905	761 843
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	715 319	677 122
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 058	8 543

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS COVADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 16 262 603 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 361 905 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises en stocks sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliquées sur et hors factures.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode "ANC 2021".

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.37%
- Taux de croissance des salaires : 2%

 Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : cadres : faible, agents de maîtrise : faible, employés : fort
- Table de taux de mortalité : (INSEE TG05)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	196 096			196 096
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 693			97 693
Immobilisations incorporelles	293 789			293 789
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 800 292			1 800 292
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 688 779			6 688 779
- Matériel de transport	11 400			11 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	551 539	38 745		590 285
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		351 083		351 083
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 052 010	389 828		9 441 838
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 094 868		34 942	3 059 926
- Autres titres immobilisés	2 002 117	88 659		2 090 776
- Prêts et autres immobilisations financières	1 037	12 528		13 565
Immobilisations financières	5 098 023	101 187	34 942	5 164 267
ACTIF IMMOBILISE	14 443 822	491 015	34 942	14 899 895

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2025
Éléments achetés	178 112
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	17 984
Total	196 096

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL COLOMBES EVASION 92700 COLOMBES	8 000	-2 485	100,00	-406
SAS COVASCA 92700 COLOMBES	15 000	5 436 841	98,80	1 403 507
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 054 133	3 054 133		1 561 532	599 800
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 693			97 693
Immobilisations incorporelles	97 693			97 693
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 760 453	12 718		1 773 171
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 795 129	92 136		5 887 265
- Matériel de transport	11 400			11 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	526 674	20 032		546 706
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 093 655	124 887		8 218 542
ACTIF IMMOBILISE	8 191 348	124 887		8 316 234

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 614 594 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 565		13 565
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	959 261	959 261	
Autres	6 276 332	6 276 332	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	365 437	365 437	
Total	7 614 594	7 601 030	13 565
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	263 559
Autres créances	1 693 711
Disponibilités	
Total	1 957 270

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	26 782	12 631	26 782	12 631
Créances et Valeurs mobilières	503 921	39 280	104 819	438 382
Total	530 703	51 911	131 601	451 013
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		51 911	131 601	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 513 100,00 euros décomposé en 102 620 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	102 620	5,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	102 620	5,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	89 071		1 010	88 061
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	89 071		1 010	88 061
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières			1 010	
Exceptionnelles				

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	117 713				117 713
Total	117 713				117 713
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 109 697 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 148 665	3 148 665		
- à plus de 1 an à l'origine	3 637 542	2 124 129	1 513 413	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	88 778	88 778		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 062 328	6 062 328		
Dettes fiscales et sociales	1 165 346	1 165 346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	348 294	348 294		
Autres dettes (**)	655 076	655 076		
Produits constatés d'avance	3 667	3 667		
Total	15 109 697	13 596 284	1 513 413	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 624 481			
(**) Dont envers les associés	419 778			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 014 173	1 014 173	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 014 173	1 014 173	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 506
Emprunts et dettes financières divers	9 490
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	724 633
Dettes fiscales et sociales	595 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	49 429
Total	1 398 933

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	360 514
Charges financières	4 923
Charges exceptionnelles	
Total	365 437

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	3 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	3 667

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2025
Ventes de marchandises	50 364 366
Ventes de produits finis	2 138 809
Prestations de services	1 957 024
TOTAL	54 460 199

Répartition par marché géographique

	31/01/2025
France	54 460 199
TOTAL	54 460 199

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 9 058 euros

Montant compris dans les produits financiers : 715 319 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	762 679	379 457	383 222
+ Résultat exceptionnel	-42 410	-9 938	-32 472
- Participations des salariés	32 616	43 771	-11 155
Résultat comptable	687 653	325 748	361 905
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 9 110 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	88 061
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	88 061
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	51 621
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	51 621
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	9 110
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2014, la société SAS COVADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOMA-DIS.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

La société LOMA-DIS (tête de groupe) se constitue comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe, en application des articles 223 A et 223 U du Code Général des Impôts.

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 119 personnes dont 3 apprentis et 9 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	94	
Ouvriers		
Total	119	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LOMA-DIS

Forme : SAS

SIREN : 799344627

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

130 Boulevard Charles de Gaulle 92700 COLOMBES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	167 000
<i>Caution solidaire</i>	4 185 752
Avals et cautions	4 352 752
Engagements en matière de pensions	237 037
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	4 589 789
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 561 532
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 237 037 euros

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.